

L'Hôtel de Ville de Troyes s'illumine pour la journée internationale de l'épilepsie

Dans le cadre de la **journée internationale de l'épilepsie**, l'Hôtel de Ville de Troyes s'illuminera **lundi 10 février 2025**. Cette initiative vise à sensibiliser le public à cette maladie neurologique chronique qui touche **près de 650 000 personnes en France**.

Qu'est-ce que l'épilepsie ?

L'épilepsie est une maladie neurologique chronique définie par la répétition spontanée de crises, provoquées par l'hyperactivité d'un groupe de neurones dans le cerveau.

L'épilepsie peut apparaître à tout âge, mais est plus fréquente chez les enfants et les personnes âgées. Plus de la moitié des épilepsies commencent pendant l'enfance : chaque année, environ 4 000 nouveaux cas sont diagnostiqués chez l'enfant. Parmi les 650 000 personnes atteintes en France, 100 000 sont des enfants et 100 000 des personnes âgées.

Chaque année, près de 3 000 décès sont liés à l'épilepsie, soit un nombre comparable à celui des accidents de la route.

Comment réagir face à une crise d'épilepsie ?

En présence d'une personne qui convulse, appliquez les conseils suivants :

- o Placer la personne en position latérale de sécurité (PLS) et dégager son espace ;
- o Protéger sa tête en la plaçant sur un objet souple (coussin, vêtement plié) ;
- o Desserrer ses vêtements au niveau de la ceinture ou du col ;
- o Retirer ses lunettes si nécessaire ;
- o Laisser la personne au même endroit pendant toute la durée de la crise convulsive, sauf en cas de danger immédiat ;
- o Ne pas essayer de retenir ses mouvements convulsifs ;
- o Ne rien mettre dans la bouche du malade et ne pas lui donner à boire.

Quand appeler les secours ?

Contactez immédiatement le **15** ou le **112** si :

- o La crise dure plus de 5 minutes ;
- o Une autre crise survient sans récupération entre les deux ;

VILLE DE TROYES COMMUNIQUÉ DE PRESSE

o La personne reste inconsciente plus de 10 minutes après la crise.

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr